

Procès-Verbal de la troisième réunion du Comité Technique des Statistiques (CTS) au titre de l'année 2018

Suite à son planning des réunions, l'an deux mille dix-huit et le quinze Août, s'est tenue la troisième réunion ordinaire du Comité Technique des Statistiques (CTS) au titre de l'année 2018, dans la salle de réunion du MPEM.

Les travaux de cette session se sont déroulés sous la présidence de Monsieur Lamine CAMARA, Directeur de la DARE.

Etaient présents à cette réunion, les points focaux du CTS des différentes structures membres et quelques invités dont les noms figurent dans la liste en annexe 1.

Etaient absents :

- Le point focal de la GCM ;
- Le point focal de la DGERH
- Le point focal du MPN.

Dans son mot d'ouverture, le président a souhaité la bienvenue aux participants et a rappelé l'importance de la réunion tout en mentionnant que celle-ci rentre dans le cadre des réunions ordinaires du CTS. Il a rappelé que le CTS est un outil important de suivi et de gestion du secteur des pêches permettant une amélioration de l'information à travers la mobilisation des données statistiques sur le secteur.

Par la suite, les travaux de la réunion se sont poursuivis sous la présidence de Mr Ahmed TALEB MOUSSA, Directeur Adjoint de la DARE et ont débuté par une présentation de l'ordre du jour de la session qui a été examiné et amendé. L'agenda validé se décline comme suit :

- Suivi des recommandations du PV de la réunion du CTS en mai 2018
- Présentation pour examen et validation technique par le Comité, des données des différentes structures membres.

➤ Suivi des recommandations de la dernière réunion du CTS

Au titre du programme de la journée, il a été procédé à la lecture des recommandations formulées lors de la dernière réunion. Les recommandations ont été déroulées une à une afin de s'informer de leur état d'exécution.

- La recommandation concernant l'élargissement de l'enquête cadre de l'IMROP en associant toutes les structures dont l'implication pourrait améliorer la qualité et l'exhaustivité des données, afin d'estimer notamment l'emploi indirect (OSEP, DARE, DGERH, PNBA...) est maintenue.
- La recommandation de saisie et mise à disposition du CTS des données relatives aux captures et efforts des bateaux thoniers en activité dans la ZEEM dans le cadre des

accords bilatéraux est en cours à travers la campagne de collecte de données préparatoire dans le cadre du groupe de travail de l'IMROP en septembre 2018.

- La recommandation d'accompagnement de l'ONISPA par le projet PRAO-MR dans la mise en place de son système d'information, a été réalisée.
- Appui au secrétariat du CTS concernant cette recommandation les processus est en cours.
- La recommandation d'élaboration d'un calendrier des réunions du CTS. est réalisée.
- La recommandation d'élaboration d'un tableau de suivi des recommandations et veiller à leurs réalisations, a été exécutée et continue.
- Par rapport à la recommandation formulée à l'attention de la DMM et la DGERH pour le suivi des rapatriements des consignataires, elle a été reformulée en deux volets et sont maintenus :
 - o Le premier à l'attention de la DGERH pour fournir à la BCM la liste des navires exerçant dans la ZEEM sous licence libre
 - o Le deuxième à l'attention de la BCM lui demandant de fournir trimestriellement la liste de rapatriements destinés aux consignataires.

Le Comité a demandé au Secrétariat du CTS de faire des courriers adressés aux structures concernées en vue d'exécuter les recommandations du comité.

➤ **Présentation des données des institutions**

Les institutions membres du CTS ont présenté leurs données.

IMROP : Le point focal de l'IMROP a présenté les données concernant l'emploi direct pour la pêche artisanale et côtière sur la base du rapport de l'enquête cadre. Les données présentées portent sur les nombres des pêcheurs par nationalité, l'effort par segment, par engins et par type d'embarcation.

S'agissant des données des captures de la pêche artisanale et côtière, le présentateur a indiqué qu'une mission est actuellement à Nouakchott en vue de compléter le Gap au niveau de l'échantillonnage dans la zone sud en collaboration avec les structures concernées (DGERH, DARE, MPN) pour faire tourner l'estimateur de la SSPAC.

ONISPA : Le point focal de cette structure a présenté les données du premier semestre de 2018 par groupe d'espèce, par mois, par type de conservation et par destination en quantité. Ainsi que la situation des usines de farine pour la même période.

SMCP : Le point focal de la SMCP a présenté les données des exportations divisées en deux grandes catégories à savoir : les produits congelés et les produits dénommés « nouveaux produits » concernant l'huile et farine de poisson ainsi que les petits pélagiques congelés.

Le présentateur a signalé que la situation de poulpe PR a connu une régression remarquable au cours des premiers sept mois de 2018 après l'application du nouveau taux de tolérance.

Les données relatives aux exportations du premier semestre de 2018 en quantités et valeurs ont été présentées par groupe d'espèces, par mois et par type de congélation ainsi que la situation des retenues sur les exportations.

Données douanes : les exportations relatives au premier semestre de l'année 2018 ont été présentées par groupe d'espèces, par type de produit en quantités et en valeurs ainsi qu'un état récapitulatif des droits et taxes liquidés par la douane.

GCM : les données de capture pour les premiers sept mois de l'année 2018 ont été présentées détaillées par groupe d'espèce, par mois, par navire.

Les discussions se sont focalisées sur les points suivants :

- Comparaisons des différentes sources de données ;
- Détermination et justification des sources de différence ;
- Système d'information de l'ONISPA nouvellement mis en place

Le Comité Technique s'est réjoui de l'amélioration très remarquable de la qualité des données issues de différentes sources et leur cohérence.

Enfin, le Comité a validé techniquement les données présentées par les différentes structures après les amendements apportés (Annexe 2).

Le Président de la Séance
Ahmed TALEB MOUSSA

Rapporteur
Sidi Mohamed NDEILLA